

Privilège—M. Cullen

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Ainsi, j'espère donc que cette expérience aura été profitable aux députés. Je remercie tous les députés de leur participation à cette très intéressante discussion.

* * *

M. l'Orateur: Puis-je prendre une minute pour signaler à la Chambre, comme j'ai tenté de le faire plus tôt aujourd'hui, que nous sommes heureux de revoir parmi nous le député de Hamilton Mountain (M. MacFarlane) qui se remet d'une grave maladie.

Des voix: Bravo!

M. Gus MacFarlane (Hamilton Mountain): Monsieur l'Orateur, je vous remercie beaucoup. Il est réconfortant de recevoir ainsi des bons souhaits provenant de tous les côtés de la Chambre. J'ai, bien sûr, déjà témoigné aux membres du caucus auquel j'appartiens ma reconnaissance pour leurs égards. Je comprends mieux aujourd'hui ceux qui sont à l'hôpital. Je tiens à faire savoir à tous les députés que leurs bons vœux et leurs paroles d'encouragement m'ont touché au plus haut point. Si je suis revenu, et j'ai l'intention de rester, c'est à eux, dans une large mesure, que je le dois.

Des voix: Bravo!

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. CULLEN—LES DÉCLARATIONS ET LES QUESTIONS SUR LE CHÔMAGE

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je siège à la Chambre des communes depuis une dizaine d'années, c'est la première fois que je soulève la question de privilège. Cela donnera à Votre Honneur une idée de l'importance que j'attache à mes prises de position à titre de ministre de l'Emploi et de l'Immigration et à mon attitude envers les chômeurs.

Ma question de privilège découle de déclarations faites et de questions posées à la Chambre par le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) et par le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie). Tous deux ont laissé entendre que j'avais déclaré que les Canadiens avaient besoin d'un bon «coup de pied quelque part», et qu'un taux de chômage de 84 p. 100 était un bon coup de fouet. Plus tard, le chef du NPD a déclaré qu'après vérification, il pouvait confirmer que c'était bien là ce que j'avais dit, mais il a pris bien soin de ne pas citer le contexte.

En m'adressant à un groupe de nouveaux libéraux à l'Université d'Ottawa . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Paproski: Était-ce Jack Horner?

M. Beatty: Tous les deux à la fois!

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, c'est le nom qu'ils se donnent, et ils en sont fiers.

[M. l'Orateur.]

Des voix: Bravo!

M. Cullen: A ce moment nous étions essentiellement en train de discuter de la question du chômage, principalement parmi les jeunes, et j'ai alors fait la déclaration suivante:

Le thème principal de ce matin, si je ne m'abuse, c'est la question du chômage et celui des jeunes ainsi que la réaction du gouvernement à l'égard de ce problème. Le gouvernement fédéral considère tout d'abord les données statistiques, qui sont pour le moins très inquiétantes, à savoir le fait que le taux de chômage des jeunes est pratiquement le double du taux national moyen, si bien que si le taux de chômage se situe aux alentours de 7 ou 8 p. 100 pour la population masculine adulte, parmi les jeunes dont l'âge varie de 15 à 24 ans, il se situe aux alentours de 15 p. 100. Ce groupe constitue donc un groupe-cible pour le gouvernement. L'autre élément dont nous devons nous préoccuper et au sujet duquel on cherche trop souvent à nous coincer porte sur la question de savoir ce qu'est en fait le plein emploi. Je me suis beaucoup réjoui, je dois le reconnaître, que le NPD ait finalement admis que le plein emploi ne signifie pas nécessairement que chaque Canadien ait un emploi mais que le critère du plein emploi puisse seulement correspondre à un taux de chômage de 3 p. 100, chiffre très conservateur qu'ils ont choisi. Vous vous souviendrez sans doute que Darcy McKeough a choisi le chiffre de 5.5 p. 100 en considérant que si 5.5 p. 100 de la population active était en chômage à n'importe quel moment donné, cela correspondait en fait à une situation de plein emploi. La vérité doit probablement se situer entre ces deux chiffres.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Quelle est donc votre question de privilège?

M. Cullen: Si le député veut bien attendre, je vais en venir à ma question de privilège.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): C'est pourtant ce que vous devriez déjà être en train de faire.

M. Cullen: J'ai poursuivi en disant:

En ma qualité d'homme politique, je ne me laisserai pas prendre à ce piège. Je ne crois pas que ce soit particulièrement avantageux pour un député, surtout pas pour un député du parti au pouvoir et encore moins pour un ministre qui a la responsabilité de mettre sur pied une politique d'emploi. Compte tenu de ces chiffres, il nous faut nous souvenir qu'environ 95 p. 100 des Canadiens qui désiraient travailler ont trouvé des emplois, ce qui fait que le groupe-cible consiste en les 5 ou 6 p. 100 qui restent, tout dépendant de la source à laquelle vous puisez vos chiffres.

Voilà ce que j'ai dit et le contexte dans lequel je l'ai dit lors de ce débat sur le chômage.

Un peu après, une personne de l'auditoire m'a posé la question suivante: «Monsieur Cullen, n'est-il pas vrai que les Canadiens vivent au dessus de leurs moyens?» La dame a poursuivi en expliquant de diverses façons pourquoi elle pensait que c'était vrai.

Voici ce que j'ai répondu:

Je pense que le premier commentaire que vous avez fait abonde dans le sens des propos du premier ministre, à savoir que l'on ne peut pas tirer davantage de l'économie si l'on n'est pas prêt à lui apporter davantage. Ce qui ne facilite pas les choses c'est que les Canadiens sont des enfants gâtés qui vivent au-dessus de leurs moyens et qu'ils pensent vraiment que cela va durer. Contrairement aux Américains, nous n'avons pas été durement éprouvés; ceux-ci ont en effet eu une leçon à l'occasion de l'embargo pétrolier qui avait été déclenché soudainement. Ils ne pouvaient pas avoir ce qu'ils voulaient, ils ont dû faire la queue devant les pompes à essence et ils ont reçu un tel choc tant sur le plan économique que psychologique qu'ils sont un peu plus réalistes dans la fixation du prix de leurs produits. Par ailleurs, leurs dirigeants syndicaux font preuve d'une maturité beaucoup plus grande dans les négociations grâce à ce choc. Pour notre part, nous avons essayé de provoquer un choc économique et psychologique chez les Canadiens en réglementant les salaires et les prix.